

**PEXION 100 MG et PEXION 400 MG COMPRIMES POUR CHIENS**  
**Rupture d'approvisionnement**

Date d'actualisation : 08/07/2021

<b>Noms des médicaments vétérinaires</b>	<b>PEXION 100 MG et PEXION 400 MG COMPRIMES POUR CHIENS</b>
<b>Laboratoire exploitant</b>	BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH France
<b>Date de la rupture</b>	Ruptures initiales : Fin juin 2020 pour PEXION 400 MG ; mi-juillet 2020 pour PEXION 100 MG. Rupture en cours : PEXION 400 MG depuis fin juin 2021
<b>Principe actif</b>	Imépitoïne
<b>Indications</b>	Réduction de la fréquence des crises généralisées d'épilepsie idiopathique chez le chien, après évaluation soigneuse des alternatives de traitement. Réduction de l'anxiété et de la peur associées à la phobie des bruits chez les chiens.
<b>Motif de la rupture</b>	Difficultés techniques de production et d'approvisionnement depuis l'usine au Mexique.
<b>Date prévisionnelle de remise à disposition</b>	Retour depuis le 19/11/2020 pour PEXION 100 MG (sous allocation) <b>Pas avant fin 07/2021 pour PEXION 400 MG.</b>
<b>Observations particulières</b>	<p>Jusqu'à ce qu'un approvisionnement stable de PEXION soit rétabli, pour le traitement de l'épilepsie idiopathique, il est toujours recommandé aux vétérinaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ne pas démarrer de nouveaux traitements avec PEXION®, excepté dans les conditions où les autres possibilités thérapeutiques auraient échoué.</li> <li>➤ Recourir en remplacement à un médicament vétérinaire autorisé, disposant d'une indication identique ou similaire. Dans ce cadre, deux molécules sont utilisables en monothérapie de première intention, le phénobarbital et le bromure de potassium si elles permettent la stabilisation des crises. Si ces molécules, seules ou associées, ne permettent pas la stabilisation des crises sans effets secondaires ou en cas de polythérapie déjà instaurée, le recours, dans le cadre de la cascade, à un antiépileptique à usage humain pourra être justifié afin d'atteindre les objectifs de traitement.</li> <li>➤ Assurer un suivi rapproché de l'animal dans tous les cas de transition d'un médicament vers un autre médicament.</li> <li>➤ Se référer aussi en tant que de besoin : <ul style="list-style-type: none"> <li>• aux recommandations du GEN : Consensus du Groupe d'Etude en Neurologie- Traitement chronique de l'épilepsie idiopathique canine. PratiqueVet (2016) 51 :194-197 (<a href="https://biconnect.fr/pexion">https://biconnect.fr/pexion</a>)</li> <li>• et/ou au consensus de 2015 de l'International Veterinary Epilepsy Task Force (<a href="https://bmcvetres.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12917-015-0464-z">https://bmcvetres.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12917-015-0464-z</a>)</li> </ul> </li> </ul>